



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
VILLE D'AJACCIO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO**

Le 29 avril 2019 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 23 avril 2019 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme GUERRINI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. FILONI, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. DELIPERI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, M. LEONETTI, conseillers municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

M. VANNUCCI à M. MONDOLONI, M. PUGLIESI à Mme GUERRINI, Mme CORTICCHIATO à Mme OTTAVY, Mme FLAMENCOURT à M. ARESU, M. PAOLINI à Mme OTTAVY-SARROLA, M. CAU à Mme FELICIAGGI, Mme SANNA à Mme SICHI, M. KERVELLA à Mme COSTA, M. FERRARA à M. le maire, Mme SANTONI-BRUNELLI à M. SBRAGGIA, Mme ZUCCARELLI à Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. CHAREYRE à M. DELIPERI, Mme PILLOTTI à Mme BIANCAMARIA, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI

**Etaient absents :**

M. CASTELLANA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	30
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. DELIPERI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

*Visa Contrôle de légalité*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20190429-2019\_102-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/05/2019

Affichage : 03/05/2019

Pour l'autorité compétente par délégation

**Séance du lundi 29 avril 2019**

**Délibération N°2019/102**

**Acquisitions d'œuvres d'arts graphiques pour le futur musée  
napoléonien**



## Monsieur le maire expose à l'assemblée :

En complément de l'ensemble des documents relatifs à la destruction de la Commune de Paris, constitué par les achats successifs de photographies, le Palais Fesch souhaiterait pouvoir acquérir des gouaches de Léon Jean-Baptiste Sabatier (Paris, 1827-1887) sur le même sujet, proposées à la vente par **la galerie Nicolas Schwed**. (12 000 € après négociation : prix de départ 30 000 €).

En effet, les gouaches de Sabatier sont d'une exceptionnelle qualité qui relèveraient ainsi cet ensemble. Elles représentent *La colonne de la place Vendôme renversée, le 16 mai 1871*, *Les quais de Paris en feu vu du pont de Solferino la nuit du 24 mai 1871*, *Le Ministère des Finances en feu la nuit du 24 mai 1871*.

Les destructions de la Commune sont à l'origine de l'un des bâtiments emblématiques du patrimoine ajaccien : le château de la Punta.

Par ailleurs, la dernière section du futur musée Napoléon sera dédiée à la fin du Second Empire et les destructions de la Commune seront montrées par des projections d'œuvres de nos collections. La *Tête de Napoléon 1<sup>er</sup>* de Charles Seurre, à l'origine sur la statue de la colonne Vendôme fait partie des collections du musée, restaurée en 2018, sera également exposée dans le futur musée.

A l'automne, le musée prévoit une exposition dossier sur le sujet de la statue de la colonne.

Outre la remise sur le prix de vente consentie par le Nicolas Schwed, celui-ci propose de faire don de l'album *Paris et ses Ruines* par Victor Fournel (1829-1894) publié à Nantes en 1872. L'auteur se spécialisa dans la description du vieux Paris. Cet ouvrage est certainement le plus extraordinaire des livres édités sur les ravages de la Commune. Il comprend 116 pages de descriptions et 20 lithographies de Paris. Ce livre à ceci de particulier, par rapport aux nombreux autres traitant le sujet, de représenter les destructions non pas après qu'elles aient eu lieu, avec des ruines, mais pendant. Le Palais des Tuileries, la Cour des comptes, l'Hôtel de Ville, le Palais de la Légion d'Honneur, le Ministère des Finances, le Conseil d'Etat, la Préfecture de Police, le Palais de Justice, l'Arsenal, les Gobelins, la Place de la Bastille furent tous atteints par les flammes, détruits pour certains ou abîmés pour d'autres.

De plus, Nicolas Schwed y ajoute deux gravures relatives à l'Empereur :

- *Le volant Corse ou un joli joujou pour les alliés*
- *Apothéose aux Invalides*

(visuels en annexe 1)

- **La galerie La Nouvelle Athènes** propose des œuvres de la princesse Charlotte (la fille de Joseph Bonaparte) rarement présentes sur le marché de l'art. Il s'agit d'une série de sept portraits en papier découpé, datant du premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle ; (7000 € après négociation : prix de départ : 10 500 €).

La série provient d'un ensemble de documents relatifs à la famille Bonaparte réunis au sein d'un portfolio au XX<sup>e</sup> siècle, et conservés dans une collection particulière parisienne. La particularité de cette série inédite est qu'elle représente des proches de la jeune artiste tels que son oncle, l'empereur Napoléon I<sup>er</sup>, un abbé, ou un grenadier mais également quelques figures d'expression. L'ensemble montre une tendance à la caricature qui devait avoir pour objectif d'amuser l'entourage de la princesse. Ces images amusantes durent être réalisées à l'occasion de l'un des nombreux ateliers que Charlotte animait pour la princesse Mathilde et le jeune prince Louis Napoléon, et au-delà de l'aspect ludique de chacune d'entre elles, la valeur réside aussi dans le contexte historique de leur création.

La majeure partie des dessins de Charlotte Bonaparte sont conservés à Rome au musée Napoleonico, à la Malmaison et au musée national du château de Fontainebleau. Il est important



que le fruit de l'activité artistique d'un des membres de la famille Bonaparte soit conservé dans les collections de la Ville d'Ajaccio.

Ces portraits pourraient être présentés pour l'exposition *Un soir chez la princesse Mathilde, une Bonaparte et les arts*, de juin à octobre 2019 au Palais Fesch.

Aussi, dans le cadre du futur musée Napoléon, les différentes sections seront liées entre elles par des figures en ombres chinoises réalisées à partir des œuvres du musée, notamment *Napoléon 1<sup>er</sup> sur la colonne Vendôme* par Ferdinand Grémailly acquis l'année dernière, ou le *Napoléon et Rustan à cheval* (ombre chinoise à l'encre), et certains de ces portraits découpés y trouveront naturellement leur place.

(visuels en annexe 2)

### IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'autoriser les acquisitions (achat et don) d'œuvres d'arts graphiques destinées au futur musée napoléonien

### LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé de M. Jean-Pierre ARESU, adjoint délégué

Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 26 avril 2019,

#### AUTORISE

A l'unanimité de ses membres présents et représentés

Les acquisitions (achat et don) d'œuvres d'arts graphiques destinées au futur musée napoléonien.

#### DIT

que les crédits nécessaires ont été inscrits au BP 2019 de la collectivité.

*Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.*

*Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**

**(Suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**



Laurent MARCANGELI